



JE ME DÉVELOPPE



SUJET : ENVIRONNEMENT PHYSIQUE (AMÉNAGEMENT DES LOCAUX) # 7



AU SERVICE DE GARDE ...

Dans la **mesure du réalisable** (selon les locaux), l'aménagement est fait afin que l'enfant soit le plus autonome possible et le soutienne dans ses apprentissages. Il a besoin d'espace pour explorer, créer, bouger, s'isoler, pour ranger ses effets personnels, exposer ses réalisations. Chaque coin est installé et identifié selon les différents jeux avec des pictogrammes (cela aide au rangement). Le matériel est à la portée de l'enfant pour qu'il puisse lui-même se servir de ce qu'il a besoin et s'organiser seul.

JE DÉVELOPPE...



- ❖ De l'autonomie
- ❖ De l'estime de soi
- ❖ Connaître ses goûts et se réaliser dans ce qu'il aime

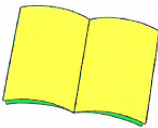
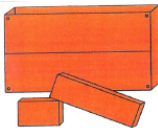


À LA MAISON...

Mettre à la disposition de l'enfant seulement quelques jeux ou jouets, ex. : 3 ou 4 autos, vaisselle de poupée, 4 ou 5 morceaux. Cela permet à l'enfant d'explorer à fond le matériel. Ainsi, il s'amuse souvent davantage et plus longtemps. En faisant un roulement des jouets, cela garde son intérêt, sa curiosité. Il est heureux de revoir un jouet. Instaurez de nouveaux jouets et rangez les autres lorsque l'intérêt de l'enfant baisse. Avoir moins de jeux facilite aussi le rangement.

La rotation du matériel de jeux doit se faire en accord avec l'enfant. Tout comme nous, les enfants aiment savoir ce qu'ils ont à leur disposition et à quel endroit ils le retrouvent.

COINS DE JEUX



Coin lecture	
Coin des blocs	
Coin maison	
Coin des arts	

Les enfants apprécient jouer avec du vrai matériel : vraie cuillère de cuisine, quelques outils qui ne sont pas dangereux, contenants d'aliments vides (boîtes de céréales, biscuits, contenants divers).

